

SCIATA

BP 4206

98847 Nouméa Cedex

Païta le 9 janvier 2013

Rapport relatif à l'incident du 1^{er} Novembre 2012

Le jeudi 1^{er} novembre 2012, [redacted] responsable d'élevage de la SCIATA, a nettoyé la fosse OCEF. Pour ce faire, il a transféré le lisier dans une autre fosse avec une pompe immergée.

Occupé momentanément à résoudre un problème dans l'élevage, il n'a pas surveillé l'avancé du transfert de lisier.

C'est Madame [redacted] qui est venu prévenir directeur d'élevage. Immédiatement, il a fait éteindre la pompe.

Le lisier est d'abord allé dans une lagune enherbée puis dans la rivière.

Le volume déversé dans le milieu naturel a été estimé à 50 mètres cubes.

Du fait que le lisier est passé par une lagune enherbée, l'incidence constatée sur la qualité des eaux a été minimisée. En effet il a d'abord fertilisé cette dite lagune enherbée pour finir sa course dans la rivière dont le débit a permis une dilution immédiate et importante.

En effet, il n'a été constaté aucun incident sur les animaux de la Fermière de Païta (SARL) qui s'abreuvent de l'eau issue de la rivière impactée.

Les mesures prises pour éviter un tel incident sont les suivantes

- Mise en place d'un service de surveillance lors d'un transfert pour nettoyage de fosse. Personnel mis à demeure le temps du transfert pour qu'il puisse intervenir à tout moment afin d'éviter tout débordement ou tout autre incident,
- Lors de tout transfert, une marge de sécurité (50 cm) en matière de hauteur de fosse sera laissée pour éviter tout débordement.

[redacted]
Directeur d'élevage

[redacted]